



Et si l'Europe prenait le leadership du traité d'interdiction des armes nucléaires ?

En mai 2019 nous allons élire nos députés européens. Dès à présent les différents groupes politiques choisissent leurs candidats et commencent à élaborer leur programme pour la campagne à venir. C'est le moment de les interpeller afin que la question des armes nucléaires et de leur interdiction ne soit pas reléguée aux « abonnés absents » !

Est-ce qu'il faudra attendre une nouvelle utilisation de l'arme nucléaire dans un conflit pour que l'objectif de son élimination se réalise enfin ? Cette thèse — défendue dans un ouvrage¹ paru récemment en France et qui examine les sept principales fois où nous avons échappé à une apocalypse nucléaire... — est-elle acceptable ? Non, bien évidemment ! Ne serait-ce que pour les conséquences irréversibles que cela entraînerait et qui pourraient conduire à la fin de toute vie sur la Terre.

Pourtant l'aveuglement de nombre de responsables politiques, d'experts, face à l'urgence de la menace que font peser ces armes et surtout une certaine acceptation — particulièrement en France — que, malgré tout, il faut rester prudent et tant que les États-Unis et la Russie, notamment, ne s'engagent pas dans un processus de désarmement, il ne serait pas raisonnable de procéder à une nouvelle réduction de « notre » arsenal... Sans compter que, dans cette approche, la dynamique du Traité d'interdiction (Tian) est vue comme une « dispersion » plutôt qu'un outil, qu'une force pour sortir de cette spirale de la course aux armements et de la montée des menaces.

Il est vrai que le Parlement européen n'a quasi pas son mot à dire sur les questions militaires qui relèvent de la souveraineté de chacun des États-membres dont 22 sur les 27 sont également membres de l'Otan. Son rôle est principalement consultatif. Toutefois, il peut formuler des recommandations et, à travers le vote du budget, exercer une certaine influence. Rappelons que le Parlement européen avait voté le 27 octobre 2017 — à une majorité de 77 % — une résolution en faveur d'une ouverture des négociations pour un Traité international d'interdiction des armes nucléaires.

Donald Trump à la présidence des États-Unis et le Brexit ont relancé les projets d'une Europe de la défense ambitieuse. Des budgets se comptant en dizaines de milliards d'euros vont être débloqués à cette fin notamment pour stimuler la coopération industrielle transnationale des systèmes d'armement. Des débats se font jour concernant, par exemple, une coopération nucléaire franco-allemande ou en faveur d'un renforcement de la présence militaire américaine en Pologne ou dans les pays Baltes.

C'est dans ce contexte que nous devons faire entendre une voix différente pour, dans un premier temps, réactiver les fondements du projet européen : la paix entre des ennemis « héréditaires » par le biais de la coopération et de l'échange... Ensuite, pour soumettre au débat un changement de paradigme : faire de la confiance la base du nouveau rapport avec le monde ; où le dialogue (même conflictuel parfois) vient remplacer la guerre et sa préparation, vient remplacer la stratégie de la dissuasion qui n'est autre qu'une imposture et un exercice de la menace (cf. *Abolition* n° 269 & 270).

Et c'est bien là que l'adoption du Traité d'interdiction des armes nucléaires offre de véritables perspectives nouvelles. Au sein de l'Europe, trois États l'ont déjà ratifié, l'Autriche, le Saint-Siège et San Marin et deux autres l'ont signé, l'Irlande et le Liechtenstein. Un mouvement qu'il est possible de renforcer si l'ensemble de la société civile se mobilise... Si un ou plusieurs pays prenai(en)t l'initiative de le signer, alors s'ouvrirait la possibilité de créer une zone exempte d'arme nucléaire en Europe. Comme il en existe déjà plusieurs dans le monde.

La campagne pour les élections européennes est la bonne occasion de poser le problème : quelle sécurité voulons-nous ? Pour cela, nous devons tous interpeller les candidats afin qu'ils soient nombreux à se prononcer pour une élimination du danger nucléaire, à appeler leur pays à signer le Traité et à demander que l'Europe s'engage en faveur du désarmement nucléaire.

Patrice Bouveret

¹) *On a frôlé la guerre atomique*, Luc Mary, L'Archipel, juillet 2018, 230 p.

Adieu Jean-Pierre

Jean-Pierre Dacheux est parti dans la nuit du 8 au 9 septembre 2018 dans sa 83^e année. Lors d'une cérémonie d'hommage et de partage, Patrice Coulon a pris la parole au nom à la fois de l'association Abolition des armes nucléaires-Maison de vigilance et du Mouvement pour une alternative non-violente. Extraits.



« Jean-Pierre s'est beaucoup impliqué dans la Maison de Vigilance à partir de 2007 en acceptant d'être membre du Conseil d'administration.

Jean-Pierre était notre référence quant aux objectifs de notre lutte pour le désarmement nucléaire, c'est d'ailleurs lui qui rédigeait notre rapport moral annuel pour exprimer le sens de notre engagement.

La Maison de Vigilance a pu connaître un renouveau en s'impliquant de façon plus dynamique par des présences de vigies devant le ministère de la Défense, par l'organisation, chaque année, du jeûne des 6-9 août de façon internationale. Jean-Pierre savait dégager le rôle planétaire de nos activités. De même, il a su dégager le sens de notre regroupement associatif en 2016 lors de la fusion de Armes nucléaires STOP et de la Maison de Vigilance.

Malgré ses problèmes de santé, les 6 et 9 août 2017, il avait tenu à participer aux commémorations des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki.

Jean-Pierre était un homme de synthèse dans le sens de liens : il reliait tous ses engagements : son soutien aux Roms et aux migrants, ses combats pour les droits de l'Homme, l'écologie et le politique, le nucléaire civil et militaire – il avait à ce sujet coutume d'affirmer que si l'on parlait de nucléaire civil on devait également parler de nucléaire militaire et réciproquement : les deux étant intrinsèquement interdépendants – et il reliait la réflexion et l'action pour une culture de non-violence. Il était éveillé de conscience auprès de ses compagnons de lutte, mais aussi auprès des personnes qu'il était amené à rencontrer, dans la rue, à l'occasion de nos actions.

Jean-Pierre, tu es parti trop vite ; nous nous sentons orphelins, non dans le sens filial, mais de fraternité. Tu vas nous manquer : tes réflexions, tes suggestions, tes conseils étaient très importants pour nous. Tu étais notre compagnon de lutte mais, bien au-delà, tu étais notre ami et notre frère. Tu resteras toujours dans nos cœurs et dans notre esprit et nous continuerons tes combats en essayant d'être à la hauteur. »

Patrice Coulon, le 14 septembre 2018

Chiffre : 19 ratifications

Au 1^{er} octobre, 69 États sont signataires du Traité d'interdiction des armes nucléaires et 19 États ont déposé leurs instruments de ratifications.

Plusieurs banques et institutions financières ont mis fin à leurs investissements dans les entreprises travaillant pour l'armement nucléaire.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.icanfrance.org

NOUVELLES VIGIES 2018

à Saint-Michel, Paris

Prochaines dates des vigies organisées place Saint-Michel devant la fontaine, de 17h00 à 18h00 : **24 octobre ; 7 et 21 novembre ; 5 et 19 décembre.**

Les personnes qui peuvent venir sont invitées à informer en amont :

thierry.duvernoy1963@hotmail.fr /
ou 06 87 30 31 69 (de préférence par SMS).



à Jussieu, Paris

Nouveauté : nous démarrons une Vigie supplémentaire, qui touchera en majorité des jeunes, un jeudi par mois devant une université de la région parisienne, en commençant par Jussieu. La première a eu lieu le **11 octobre.**

Les prochaines vigies auront lieu : **jeudi 8 novembre et jeudi 6 décembre**, de 15h45 à 17h30.

Les personnes qui souhaitent participer sont invitées à prendre contact avec :

thierry.duvernoy1963@hotmail.fr /
ou 06 87 30 31 69 (de préférence par SMS).



à Bordeaux

Une nouvelle vigie démarre devant l'hôtel du quartier général de la région militaire, 29 rue Vital Carles, à l'initiative du collectif Tchernoblaye.

Calendrier des prochaines vigies :

mercredi 17 octobre de 17h à 19h

mercredi 21 novembre de 17h à 19h

mercredi 15 décembre de 17h à 19h

Tenue souhaitée noire et masque blanc.

Les personnes qui souhaitent participer sont invitées à prendre contact avec :

mimosagironde@gmail.com
ou 06 62 63 94 60 (de préférence par SMS).

ACTION DE VIGILANCE POUR L'ABOLITION DES ARMES NUCLÉAIRES

Vendredi 9 novembre & 7 décembre 2018

jeûne et présence d'interpellation
devant le ministère des Armées à Paris

- de 8 h 15 à 9 h 15, rendez-vous à la station Balard du tram ;
- entre 9 h 15 et 12 h, rendez-vous au café-tabac « Le Balard », angle place Balard et avenue Félix-Faure ;
- de 12 h à 13 h, rendez-vous à la station Balard du tram ;
- de 16 h à 17 h, entrée du métro Balard.

En soutien à l'action non-violente sur place, vous êtes invité-e-s à jeûner sur votre lieu de vie ou à être en union de pensée avec les jeûneurs.

Dans un cas comme dans l'autre, faites-le savoir si possible au plus tard l'avant-veille à :
<marie-claude.thibaud@wanadoo.fr> ou au 06 71 60 05 46

Abolition est la lettre d'information gratuite publiée par l'association « Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance », née de la fusion en 2016 de la Maison de Vigilance et du collectif Armes nucléaires STOP.

Pour la recevoir, envoyer une demande à : <abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr> ou par courrier : 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Soutien financier par chèque ou virement, IBAN : FR76 4255 9000 6941 0200 3405 334

Directeur de publication : Catherine Pavlovsky • ISSN 2554-3407 • Mise en page et impression par nos soins • Dépôt légal à parution • octobre 2018